

**Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo  
Facilitation de la République fédérale d'Allemagne (2020-2022)**

**Le PFBC fête ses 20 ans et tient sa 19<sup>ème</sup> Réunion des Parties (RdP)  
5-8 juillet 2022, à Libreville, Gabon  
Dialogue Politique de Haut Niveau : Collège Régional et Collège des Bailleurs  
7 juillet 2022  
10:00 - 14:30, Libreville, République Gabonaise**

**Arrivée et installation à partir de 9h30min**

*« Poursuivre la mise en œuvre de la Déclaration d'engagement des Etats membres de la COMIFAC pour les forêts d'Afrique centrale et appel pour un financement équitable et la Déclaration conjointe des bailleurs du Bassin du Congo de la COP26 : Un "Fair Deal" vers un développement durable pour les pays l'Afrique Centrale, ses populations, ses forêts et sa biodiversité »*

Des représentants de haut niveau des Donateurs de Glasgow/PFBC en dialogue avec les Ministres des pays d'Afrique centrale CEEAC/COMIFAC

**CO-CONVENORS :**

- PFBC, COMIFAC, CEEAC, Allemagne et Royaume-Uni

**CO-PRÉSIDENTS :**

- **Son Excellence M. Jules Doret NDONGO**, Ministre des Forêts et de la Faune du Cameroun, Président en exercice de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC)
- **Le Très-Honorable Lord Goldsmith of Richmond Park**, Ministre du Pacifique et de l'Environnement au Foreign, Commonwealth & Development Office (FCDO) et au Department for Environment, Food and Rural Affairs (Defra) – Président de la COP 26

**HÔTES :**

- **Son Excellence Prof. Lee White**, Ministre des Eaux, de la Forêt, de la Mer et de l'Environnement chargé du Plan Climat et du Plan d'Affectation des Terres, Gabon
- **Honorable Dr. Christian Ruck, Facilitateur de la République fédérale d'Allemagne du PFBC**, Ambassadeur de Bonne Volonté de la Déclaration de la COMIFAC
- **Son Excellence M. Jochen Flasbarth**, Secrétaire d'État, Ministère Fédéral de la Coopération Économique et du Développement, BMZ, Allemagne.

## GÉNÉRALITÉS :

La protection, la gestion durable et la restauration des forêts sont des éléments essentiels, une voie viable pour atteindre l'objectif de la communauté internationale de 1,5 degré pour le climat. Absorbant par an environ 1,1 milliard de tCO<sub>2</sub> dans l'atmosphère, soit environ 4 % des émissions mondiales chaque année, l'Afrique centrale reste l'une des seules régions au monde qui absorbe plus de carbone qu'elle n'en émet (Net Flux de 610 millions tCo<sub>2</sub>) et dispose d'un stockage carbone séquestrant environ 60 milliards de tCo<sub>2</sub> y inclus 30 Mrd de tCo<sub>2</sub> dans sa tourbière. Ainsi, les actions visant à soutenir la protection du premier poumon en termes de bilan carbone des bassins tropicaux net positif du monde, ses tourbières et autres écosystèmes, sont essentielles aux efforts de limiter le réchauffement climatique.

C'est dans ce cadre que s'inscrit la Déclaration d'engagement de la COMIFAC et la résultante Déclaration conjointe des bailleurs adoptée en marge de la COP 26 à Glasgow. La Déclaration de la COMIFAC met en évidence d'une part, les engagements des pays d'Afrique centrale en faveur de la lutte contre les changements climatiques, la bonne gouvernance, la restauration des paysages, la conservation de la biodiversité et l'aménagement durable. D'autre part, leurs attentes, et leur appel à la communauté internationale en faveur d'un financement équitable sur la base du principe de « *Fair Deal* » (Accord équitable) était présenté à Berlin le 7 septembre 2021 lors du Symposium sur les forêts tropicales organisé par la République fédérale d'Allemagne avec la Facilitation du PFBC.

Cette Déclaration de la COMIFAC est l'expression commune de tous les pays membres de la COMIFAC et résultant d'un processus participatif avec des contributions des différents collèges du PFBC comme les scientifiques, le secteur privé, la société civile, les ONGs internationales, les bailleurs et des organisations multilatérales. Par ailleurs, la Déclaration de la COMIFAC sur le « *Fair Deal* » sert de base à la COP 26 Déclaration conjointe des bailleurs sur la protection des forêts du Bassin du Congo. La Déclaration de la COMIFAC est lancée lors de l'événement sur les forêts et l'utilisation des terres (FLU) du Sommet des leaders mondiaux (WLS) à la COP 26 et célébré au cours d'une table ronde de haut niveau dans le pavillon COMIFAC, le 6 novembre 2021.

De la COP 26 Déclaration conjointe des bailleurs pour la protection des forêts du Bassin du Congo est compris un engagement financier de **1,5 milliard USD pour les 5 prochaines années (2021-2025)**. Cet engagement financier et le « *Fair deal* » constitueraient des sujets majeurs de discussions au cours du dialogue politique de haut niveau.

Aussi, une autre annonce de **1,7 milliards USD** a été faite à la COP 26 par des bailleurs en appui **aux peuples autochtones et communautés locales au monde**. Une bonne partie vit dans les écosystèmes forestiers d'Afrique centrale.

### À cet effet, le dialogue politique de Libreville vise les points suivants :

- 1) Obtenir d'avantage des détails sur les engagements financiers de Glasgow, pour les membres de la COMIFAC (1,5 milliards USD) et sur les modalités d'accès et d'échanger autour de mécanismes financiers qui faciliteraient une meilleure coordination des financements, des contributions et des interventions en Afrique centrale
- 2) Discuter des éléments en faveur d'un « *Fair Deal* », un nouvel accord sur le climat et la biodiversité, permanent et à long terme pour une part équitable du financement et de l'engagement politique en faveur des écosystèmes d'Afrique centrale, à la hauteur de leur

valeur globale en termes de biodiversité et de puits de carbone (base de financement du développement des pays de l'Afrique centrale)

À cet effet, le dialogue engagé lors de cet événement servira de catalyseur pour un dialogue et des partenariats à plus long terme, ainsi que pour une ambition accrue de la part des pays donateurs et des pays forestiers d'Afrique centrale.

L'événement de haut niveau sera également l'occasion de présenter les efforts des pays de la COMIFAC dans le domaine de la conservation, de la gestion durable, et leur contribution à la lutte contre le changement climatique. Cet événement réunira les Ministres et les hauts fonctionnaires des pays membres de la CEEAC/COMIFAC, ainsi que les Ministres et les hauts fonctionnaires des pays et donateurs du PFBC/ et de Glasgow.

Au cours des discussions, les participants pourraient adresser les thèmes de discussion et non exhaustives entre autres :

- Clarification sur les engagements financiers de Glasgow pour la protection des forêts d'Afrique centrale
- Définition de commun accord des modalités d'accès aux financements
- Amélioration des conditions cadres pour attirer davantage d'investissements privés dans le développement durable et la protection des forêts d'Afrique centrale
- Priorités des pays d'Afrique centrale pour les années à venir afin d'améliorer la protection et la gestion durable des forêts
- Utilisation des connaissances traditionnelles des peuples autochtones et des communautés locales pour la gestion durable des forêts et renforcement de leur participation à la gouvernance des forêts
- Éléments clés et préconditions d'un « *Fair-Deal* » à long-terme :
  - Possibilités pour une meilleure coordination et division des responsabilités des contributions techniques et financières des partenaires
  - Amélioration de l'efficacité, l'efficience des interventions pour la meilleure protection du deuxième poumon à long terme

#### **PARTICIPANTS :**

- **Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC)**
- **Commission de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC)**
- **Ministère de l'Agriculture et des Pêches, Angola**
- **Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage, Burundi**
- **Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Protection de la Nature, Cameroun**
- **Ministère des Forêts et de la Faune, Cameroun, Présidence en exercice de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), Cameroun**
- **Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo, Congo**

- **Ministère de l'Économie Forestière**, Présidence en Exercice de l'Organisation pour la Conservation de la Faune Sauvage en Afrique (OCFSA), Congo
- **Ministère des Eaux, de la Forêt, de la Mer et de l'Environnement chargé du Plan Climat et du Plan d'Affectation des Terres**, Gabon
- **Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage, des Forêts et de l'Environnement**, Guinée équatoriale
- **Ministère des Eaux et Forêts, de la Chasse et de la Pêche**, République Centrafricaine
- **Ministère de l'Environnement et du Développement Durable**, République Centrafricaine
- **Vice-Premier Ministre, Ministère de l'Environnement et Développement Durable (VPM-EDD)**, République Démocratique du Congo
- **Ministère de l'Environnement**, Rwanda
- **Ministre de l'Agriculture, des Pêches et du Développement Rural**, Sao Tomé et Príncipe
- **Ministère de l'Environnement, de la Pêche et du Développement Durable**, Tchad
- **Ministère fédéral de la coopération économique et du développement (BMZ)**, Allemagne
- **Affaires mondiales**, Canada
- **Ministère de l'Environnement et du Pacifique, Bureau des Affaires étrangères et du Commonwealth (FCDO)**, Royaume-Uni
- **Service publique fédérale Affaires Étrangères, Commerce Extérieur et Coopération au Développement**, Belgique
- **Commission européenne au développement**, Union Européenne
- **Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères**, France
- **Ministère de l'Environnement**, Japon
- **Ministère de l'Infrastructure et de la Gestion de l'Eau**, Pays-Bas
- **Ministère de l'Environnement**, Pays-Bas
- **Ministère du Climat et de l'Environnement**, Norvège
- **Ministère des Affaires étrangères**, Suède
- **Ministère de l'Environnement**, République de Corée
- **Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires Rurales**, République de Corée
- **Département d'État des États-Unis**, États-Unis d'Amérique
- **Ambassade de l'Espagne** auprès de la République gabonaise
- **Bezos Earth Fund**

#### Modération :

- **Son Excellence M. Jules Doret NDONGO**, Ministre des Forêts et de la Faune du Cameroun, Président en exercice de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC)
- **Le Très-Honorable Lord Goldsmith of Richmond Park**, Ministre du Pacifique et de l'Environnement au Foreign, Commonwealth & Development Office (FCDO) et au Department for Environment, Food and Rural Affairs (Defra) – Président de la COP 26

## PROGRAMME :

### 1. Accueil et présentations introductives - 30 min

Cette partie comprendra les allocutions de bienvenue et les discours introductifs suivants :

**Chaque orateur disposera de 5 min strictement.**

- Allocution du Co-Président **Son Excellence M. Jules Doret NDONGO**, Ministre des Forêts et de la Faune du Cameroun, Président en Exercice de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC)
- Allocution du Co-Président **Rt Hon Lord Goldsmith of Richmond Park**, Ministre du Pacifique et de l'environnement au Foreign, Commonwealth & Development Office (FCDO) et au Department for Environment, Food and Rural Affairs (Defra), Royaume-Uni
- Allocution de **Son Excellence Ambassadeur Monsieur Gilberto Da Piedade Verissimo**, Président de la Commission de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC)
- Témoignage de la participation des partenaires techniques et financiers au processus consultatif ayant abouti au « *Fair Deal* », à la Déclaration d'engagement des états membres de la COMIFAC en faveur des forêts d'Afrique centrale et appel à un financement équitable et à la Déclaration COP 26 de Glasgow des partenaires financiers du Bassin du Congo, **Son Excellence l'Honorable Dr. Christian Ruck**, Ambassadeur de bonne volonté et Facilitateur du PFBC de la République Fédérale d'Allemagne
- Message des peuples autochtones et communauté locales du Bassin du Congo sur le « Pledgment de Glasgow », **M. Joseph Itongwa**, Coordonnateur régional du REPALEAC
- Rapport synthèse des travaux des Streams thématiques, **M. Maxime Nzita Nganga Di Mavambu**, Chef de Mission Assistance technique Régional ECOFAC VI, Ex Co-Facilitateur PFBC

### 2. Panel de haut niveau – 160 min

Cette deuxième partie réunira dans un dialogue politique entre les ministres concernés des pays de la COMIFAC-CEEAC et des pays donateurs

Chorégraphie :

- **80 min** de Déclarations des pays donateurs et Déclarations des pays membres de la COMIFAC.
- **80 min** de Discussions structurées.

### **3. Conclusions et mot de clôture des Co-Présidents – 15 min**

- **Son Excellence M. Jules Doret NDONGO**, Ministre des Forêts et de la Faune du Cameroun, Président en exercice de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC)
- **Le Très-Honorable Lord Goldsmith of Richmond Park**, Ministre du Pacifique et de l'Environnement au Foreign, Commonwealth & Development Office (FCDO) et au Department for Environment, Food and Rural Affairs (Defra) – Président de la COP 26

### **4. Déjeuner de travail des Donateurs et des Ministres de la COMIFAC / CEEAC**

**FIN DE TRAVAUX à 14 :30**